

## PROCES-VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 3 mars 2021

Le mercredi 3 mars 2021, à 18h30, le conseil municipal, convoqué le 24 février 2021, s'est réuni à la salle du Belvédère, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Frédéric CAUL-FUTY, maire.

Étaient présents : 18 membres : Frédéric CAUL-FUTY, Chantal CHAPON, Marc GUFFOND, Nathalie BRUNET-BALLESTO, Rémy BIZZOCCHI, Roger ROCH, Christian SCHEVENEMENT, Etienne BONNAZ, Marie-Josette MERUZ, Pierre-Emmanuel CAVAREC, Emilie MICARD, Magali PILLON, Marie ANCELIN, Manoël BODET, Rodolphe RENFER, Marie-Cécile AGUILANIU, Romain DEVILLERS, Marine EQUOY.

Absent excusé : 1 membre : Alicia TUVERI.

Secrétaire de séance : Rémy BIZZOCCHI.

DEL2021-5a

### AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2020 DU BUDGET PRINCIPAL

Le conseil municipal arrête les comptes de l'exercice 2020 et approuve le compte administratif 2020 du budget principal de la commune qui fait apparaître les résultats suivants :

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- recettes de l'exercice :	1.877.731,33
- dépenses de l'exercice :	1.554.065,94
- résultat de l'exercice :	323.665,39 (excédent)
- résultat antérieur reporté :	176.297,73 (excédent)
- <b>résultat de fonctionnement cumulé :</b>	<b>499.963,12 (excédent)</b>

#### SECTION D'INVESTISSEMENT:

- recettes de l'exercice :	988.088,76
- dépenses de l'exercice :	517.322,70
- solde d'exécution de l'exercice :	470.766,06 (excédent)
- solde d'exécution antérieur reporté :	699.287,99 (déficit)
- <b>solde d'exécution cumulé :</b>	<b>228.521,93 (déficit)</b>

Besoin de financement de la section d'investissement : 228.521,93  
(solde d'exécution cumulé)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat excédentaire de la section de fonctionnement de l'exercice 2020 au budget principal 2021 de la manière suivante :

- article 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) :	228.521,93 €
- article 002 (excédent de fonctionnement reporté) :	271.441,19 €

DEL2021-5b

### VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DU BUDGET PRINCIPAL

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Mme Chantal CHAPON, 1<sup>ère</sup> adjointe, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par M. Frédéric CAUL-FUTY, maire, après s'être fait présenter le budget de l'exercice considéré :

- lui donne acte de la présentation faite du compte administratif,
- vote, à l'unanimité, les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus (monsieur le maire n'a pas pris part au vote).

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	ou déficit	ou excéd.	ou déficit	ou excéd.	ou déficit	ou excéd.
Résultats reportés		176 297.73	699 287.99		699 287.99	176 297.73
Opérat.de l'exerc.	1 554 065.94	1 877 731.33	517 322.70	988 088.76	2 071 388.64	2 865 820.09
<b>TOTAL</b>	<b>1 554 065.94</b>	<b>2 054 029.06</b>	<b>1 216 610.69</b>	<b>988 088.76</b>	<b>2 770 676.63</b>	<b>3 042 117.82</b>
Résult.de clôture		499 963.12	228 521.93			271 441.19
Restes à réaliser						
Total cumulé		499 963.12	228 521.93			271 441.19
Résultat définitif		499 963.12	228 521.93			271 441.19

DEL2021-6a

### **AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2020 DU BUDGET DE L'EAU**

Le conseil municipal arrête les comptes de l'exercice 2020 et approuve le compte administratif 2020 du service de l'EAU qui fait apparaître les résultats suivants :

#### SECTION D'EXPLOITATION :

- recettes de l'exercice :	119.741,65
- dépenses de l'exercice :	32.703,50
- résultat de l'exercice :	87.038,15 ( <i>excédent</i> )
- résultat antérieur reporté :	150.212,90 ( <i>excédent</i> )
- <i>résultat d'exploitation cumulé :</i>	<b>237.251,05 (<i>excédent</i>)</b>

#### SECTION D'INVESTISSEMENT:

- recettes de l'exercice :	56.467,87
- dépenses de l'exercice :	138.743,56
- solde d'exécution de l'exercice :	82.275,69 ( <i>déficit</i> )
- solde d'exécution antérieur reporté :	15.216,04 ( <i>excédent</i> )
- <i>solde d'exécution cumulé :</i>	<b>97.491,73 (<i>déficit</i>)</b>

Besoin de financement de la section d'investissement :      **97.491,73**  
(*solde d'exécution cumulé*)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat excédentaire de la section d'exploitation de l'année 2020 au budget 2021 de la manière suivante :

- article 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) :	97.491,73 €
- article 002 (excédent de fonctionnement reporté) :	139.759,32 €

DEL2021-6b

### **VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DU BUDGET DE L'EAU**

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Mme Chantal CHAPON, 1<sup>ère</sup> adjointe, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par M. Frédéric CAUL-FUTY, maire, après s'être fait présenter le budget de l'exercice considéré :

- lui donne acte de la présentation faite du compte administratif,
- vote, à l'unanimité, les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus (monsieur le maire n'a pas pris part au vote).

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excéd.	Dépenses ou déficit	Recettes ou excéd.	Dépenses ou déficit	Recettes ou excéd.
Résultats reportés		150 212,90	15 216,04		15 216,04	150 212,90
Opérat.de l'exercice	32 703,50	119 741,65	138 743,56	56 467,87	171 447,06	176 209,52
<b>TOTAL</b>	<b>32 703,50</b>	<b>269 954,55</b>	<b>153 959,60</b>	<b>56 467,87</b>	<b>186 663,10</b>	<b>326 422,42</b>
Résultat de clôture		237 251,05	97 491,73			139 759,32
Restes à réaliser						
Total cumulé		237 251,05	97 491,73			139 759,32
Résultat définitif		237 251,05	97 491,73			139 759,32

DEL2021-7a

### **REPORT DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2020 DU BUDGET DES REMONTÉES MECANIQUES**

Le conseil municipal arrête les comptes de l'exercice 2020 et approuve le compte administratif 2020 du service des Remontées Mécaniques qui fait apparaître les résultats suivants :

#### SECTION D'EXPLOITATION :

- recettes de l'exercice :	203.745,53
- dépenses de l'exercice :	211.026,12
- résultat de l'exercice :	7.280,59 ( <i>déficit</i> )
- résultat antérieur reporté :	9.460,78 ( <i>excédent</i> )
- <i>résultat d'exploitation cumulé :</i>	<b>2.180,19 (excédent)</b>

#### SECTION D'INVESTISSEMENT:

- recettes de l'exercice :	49.392,52
- dépenses de l'exercice :	31.471,96
- solde d'exécution de l'exercice :	17.920,56 ( <i>excédent</i> )
- solde d'exécution antérieur reporté :	24.512,99 ( <i>excédent</i> )
- <i>solde d'exécution cumulé :</i>	<b>42.433,55 (excédent)</b>

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 17 voix pour et 1 abstention (E. MICARD), décide de reporter les résultats de l'exercice 2020 au budget 2021 du service des Remontées Mécaniques de la manière suivante :

- article 002 (excédent d'exploitation reporté) :	2.180,19 €
- article 001 (excédent d'investissement reporté) :	42.433,55 €

DEL2021-7b

### **VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DU BUDGET DES REMONTÉES MECANIQUES**

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Mme Chantal CHAPON, 1<sup>ère</sup> adjointe, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par M. Frédéric CAUL-FUTY, maire, après s'être fait présenter le budget de l'exercice considéré :

- lui donne acte de la présentation faite du compte administratif,
- vote les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus (monsieur le maire n'a pas pris part au vote) par 16 voix pour, et 1 abstention (E. MICARD).

Libellé	Exploitation		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	ou déficit	ou excédent	ou déficit	ou excédent	ou déficit	ou excédent
Résultats reportés		9 460,78		24 512,99		33 973,77
Opérat.de l'exerc.	211 026,12	203 745,53	31 471,96	49 392,52	242 498,08	253 138,05
<b>TOTAL</b>	211 026,12	213 206,31	31 471,96	73 905,51	242 498,08	287 111,82
Résultat de clôture		2 180,19		42 433,55		44 613,74
Restes à réaliser		0		0		0
Total cumulé		2 180,19		42 433,55		44 613,74
Résultat définitif		2 180,19		42 433,55		44 613,74

DEL2021-8a

## **REPORT DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2020 DU BUDGET DES ACTIVITES COMMERCIALES**

Le conseil municipal arrête les comptes de l'exercice 2020 et approuve le compte administratif 2020 du budget des Activités Commerciales qui fait apparaître les résultats suivants :

### SECTION D'EXPLOITATION :

- recettes de l'exercice :	15.300,00
- dépenses de l'exercice :	5.332,52
- résultat de l'exercice :	9.967,48 ( <i>excédent</i> )
- résultat antérieur reporté :	6.369,25 (déficit)
- <i>résultat d'exploitation cumulé :</i>	<b>3.598,23 (excédent)</b>

### SECTION D'INVESTISSEMENT:

- recettes de l'exercice :	59.860,97
- dépenses de l'exercice :	1.928,69
- solde d'exécution de l'exercice :	57.932,28 ( <i>excédent</i> )
- solde d'exécution antérieur reporté :	55.440,99 (déficit)
- <i>solde d'exécution cumulé :</i>	<b>2.491,29 (excédent)</b>

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de reporter les résultats de l'exercice 2020 au budget 2021 de la manière suivante :

- article 002 (excédent d'exploitation reporté) :	3.598,23 €
- article 001 (excédent d'investissement reporté) :	2.491,29 €

DEL2021-8b

## **VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DU BUDGET DES ACTIVITES COMMERCIALES**

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Mme Chantal CHAPON, 1<sup>ère</sup> adjointe au maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 du budget des Activités Commerciales dressé par M. Frédéric CAUL-FUTY, maire, après s'être fait présenter le budget de l'exercice considéré :

- lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :
- vote, à l'unanimité, les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus (monsieur le maire n'a pas pris part au vote).

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	ou déficit	ou excéd.	ou déficit	ou excéd.	ou déficit	ou excéd.
Résultats reportés	6 369,25		55 440,99		61 810,24	
Opérat.de l'exercice	5 332,52	15 300,00	1 928,69	59 860,97	7 261,21	75 160,97
<b>TOTAL</b>	<b>11 701,77</b>	<b>15 300,00</b>	<b>57 369,68</b>	<b>59 860,97</b>	<b>69 071,45</b>	<b>75 160,97</b>
Résultat de clôture		3 598,23		2 491,29		6 089,52
Restes à réaliser						
Total cumulé		3 598,23		2 491,29		6 089,52
Résultat définitif		3 598,23		2 491,29		6 089,52

DEL2021-9

### **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2020**

Le conseil municipal, à l'unanimité, déclare que le compte de gestion dressé par le receveur municipal pour l'exercice 2020 n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

DEL2021-10

### **Programme 2021 des travaux à réaliser en forêt communale et demande de subvention auprès du Conseil Régional**

M. Etienne BONNAZ, maire-adjoint, fait connaître au conseil municipal qu'il y a lieu de programmer des travaux en forêt communale pendant l'année 2021.

La nature des travaux figure dans le devis réalisé par l'ONF, pour un montant total de 12.340 € HT.

Une subvention pourrait être sollicitée auprès du Conseil Régional.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve le programme 2021 des travaux proposé par l'ONF dans le cadre de la gestion durable du patrimoine forestier de la commune,
- sollicite l'aide du Conseil Régional pour la réalisation des travaux subventionnables,
- demande au Conseil Régional l'autorisation de commencer les travaux subventionnables avant la décision d'octroi de la subvention.

### **DECISIONS DU MAIRE**

Les décisions suivantes ont été prises par monsieur le maire depuis le dernier conseil municipal :

- n°**4/2021** : CDAS 2021 : une subvention de 100.000 € a été sollicitée auprès du Conseil Départemental pour financer la 2<sup>ème</sup> tranche des travaux d'aménagement de la traversée du bourg.
- n°**5/2021** : CDAS 2021 : une subvention de 72.912 € a été sollicitée auprès du Conseil Départemental pour financer l'acquisition d'un tracteur équipé d'accessoires.